# Allemagne : Parier sur la mort avec la Deutsche Bank peut rapporter gros

11/02/2012 à 6h00

**Âgés de 72 à 85 ans, des Américains ont un contrat sur la tête. S'ils meurent prématurément, les investisseurs du fonds Kompass Life 3 de la Deutsche Bank touchent le jackpot. Mais s'ils font de vieux os, les épargnants perdent la moitié de leur mise. Un cadavre de plus dans le placard de la grande banque allemande.**

Les requins de la finance ne sont pas connus pour être rongés par les scrupules, mais de là à espérer la mort rapide de son prochain, il y a un pas que la Deutsche Bank (DB) n'a pas hésité à franchir.

> ***Son produit financier, baptisé Kompass Life 3, n'est rien d'autre qu'une police d'assurance-vie imaginée par un esprit morbide. Au lieu de bénéficier aux proches du petit épargnant une fois sa dernière heure venue, ce placement peut faire gagner de confortables bénéfices à son propriétaire quand les "cobayes" choisis par la banque allemande décèdent plus rapidement que prévu.***

Un rien macabre et malsain, pensez-vous ? En effet…

Le produit est assez simple à comprendre. La Deutsche Bank a sélectionné un panel de 500 Américains âgés de 72 à 85 ans, dont l'espérance de vie a été évaluée par un groupe d'experts médicaux. Lorsque ce groupe vit douze mois de plus, après la date présumée de mort, l'investisseur touche un rendement annuel de 6%. Par contre, si ces retraités ont le mauvais goût

d’attendre 38 mois de plus que prévu pour pousser leur dernier soupir, les épargnants perdent près de la moitié de leur mise. Pour gagner plus, mourrez plus jeune…

**Probable interdiction**

Le plus triste dans cette histoire est que ce produit semble intéresser les particuliers qui ont un petit pécule à placer. Plus de 700 millions d’euros d’argent privé ont ainsi déjà été investi dans Kompass Life 3, selon l’hebdomadaire Spiegel, qui avait révélé son existence. Mais le journal croit aujourd’hui savoir que cette assurance-vie un peu spéciale pourrait bientôt disparaître.

En réponse à un investisseur qui se plaignait d’avoir souscrit à cette police sans vraiment en connaître le fonctionnement, le médiateur de l’Association de banques allemandes a reconnu que ce type de produit financier pouvait difficilement “se concilier avec nos valeurs en particulier dans le domaine de l’inviolabilité de la dignité humaine”.

Un tribunal devrait ainsi pouvoir déterminer si le fait de parier sur la durée de vie d’un panel de personnes ne viole pas notre code moral.

Un avis positif des juges pourrait alors conduire à “une interdiction” de tels produits de placement.

**Cadavres dans le placard**

Cette affaire n’est pas le seul cadavre caché dans les placards de la Deutsche Bank. Afin d’afficher une rentabilité des fonds propres de 25% avant impôts, le plus grand établissement francfortois a, en effet, cherché à vendre tout, et surtout n’importe quoi, aux investisseurs.

Mais ses excès, qui lui ont rapporté gros dans le passé, risquent aujourd’hui de lui coûter très cher. Le groupe a déjà dû verser 145 millions de dollars aux autorités américaines de

régulation boursière pour avoir vendu à ses clients des produits financiers sans les avoir correctement informés des risques qu'ils prenaient. Et d'autres procès en cours pourraient se conclure par le versement d'amendes encore bien plus élevées.

Washington demande ainsi 1 milliard de dollars de compensation à DB pour avoir permis à sa filiale, Mortgage IT, d'accepter injustement des aides publiques lors de la crise financière. La banque allemande IKB exige, quant à elle, le paiement de 439 millions de dollars dans une affaire de fraude. Et l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers (SEC) a, pour sa part, lancé une enquête portant sur des faits similaires à ceux qui ont déjà valu une pénalité de 550 millions de dollars à Goldman Sachs.

A quand le lancement d'un produit de placement pariant sur le montant des charges que la Deutsche Bank devra payer dans les trois prochaines années?

MyEurop